Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 2

Artikel: La Schappe
Autor: Christ de Neufville, Rodolphe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889022

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SCHAPPE

LA fabrication de la Schappe est une des branches importantes de la grande industrie textile suisse. On sait que le fil de soie grège est obtenu en dévidant le cocon (non percé) du ver à soie. La schappe, par contre, est produite, par un procédé compliqué, avec des déchets de soie grège et de cocons non dévidables. La schappe est donc un produit non pas artificiel, mais entièrement composé de soie naturelle. La soie grège est un fil continu, tandis que la schappe est constituée par des fibres plus ou moins longues, comme c'est le cas pour la laine et le coton. La schappe est donc un produit filé; toute la différence entre la soie grège et la schappe réside en cela.

Les déchets de soie, matière première de l'industrie de la schappe, proviennent des pays producteurs de soie : l'Italie, la France, les Balkans, la Perse, l'Asie Mineure et surtout la Chine et le Japon.

Le procédé de fabrication est long et se déroule à peu près comme suit :

Macération ou décreusage par ébullition des déchets de soie, ouverture et peignage de ces déchets afin d'en obtenir un peigné. Le fil est obtenu par le filage de ce peigné.

Une évaluation historique de l'âge de l'industrie suisse de la schappe n'est aujourd'hui plus possible. On sait que de la schappe fut filée pendant tout le XVIIIe siècle et que la fabrication tout entière était exécutée à la main, mais il est fort probable que cette industrie est beaucoup plus ancienne.

C'est au début du XIXe siècle que l'on commença à filer la schappe sur des métiers mécaniques, pendant qu'à la même époque, le peignage mécanique des déchets se généralisait. Un certain nombre d'usines fut fondé en Suisse dans le courant du XIXe siècle, mais seule une partie d'entre elles parvint à se maintenir. Un bon nombre cessa d'exister et le reste fut successivement incorporé dans le petit nombre des grandes entreprises de filature de schappe qui existent actuellement en Suisse. Ce sont : la Société Industrielle pour la Schappe, dont le siège est à Bâle et qui possède de grandes usines dans cette ville et dans les environs; la Filature de Schappe Ringwald, qui a également son siège à Bâle et possède des usines près de cette ville; la maison Camenzind et Co, avec siège et usines à Gersau et la Société Anonyme de Filatures de Schappe, entreprise française à Lyon, mais possédant de grandes usines près de Lucerne.

En France comme en Suisse, l'industrie de la schappe prit son essor pendant la première moitié du XIXe siècle. Il se construisit une série d'usines qui de même qu'en Suisse, cessèrent d'exister, où furent absorbées par les usines plus grandes et plus puissantes. Il y a cinquante ans environ, lorsque la France décida de frapper de

Salle de préparation d'une filature de Schappe

foire internationale de LYON

Pour vendre en France les Produits Suisses
Pour vendre en Suisse les Produits Français

La FOIRE INTERNATIONALE de LYON

Du Samedi 12 au Mardi 22 Mars 1938

Importantes facilités de voyage et de séjour

S'adresser :

A **LYON** : Rue Ménestrier, Tél. Burdeau 55-05 — A **PARIS** : 1, Boulevard Malesherbes, Tél. Anjou 08-34
A **GENÈVE** (exposants) : M. RIVE, 14, Rue Pierre-Fatio, Tél. 44-711
A **GENÈVE** (acheteurs) : Chambre de Commerce Française, 6, Rue du Rhône
A **LAUSANNE** : Chambre de Commerce Française, 5, Place Saint-François
A **BERNE** : Monsieur l'Attaché Commercial de France, 19, Alpenstrasse
A **BALE** : Monsieur le Consul de France, Austrasse, 7
A **ZURICH** : Bureau de l'Attaché Commercial de France, 1, Werdmühleplatz

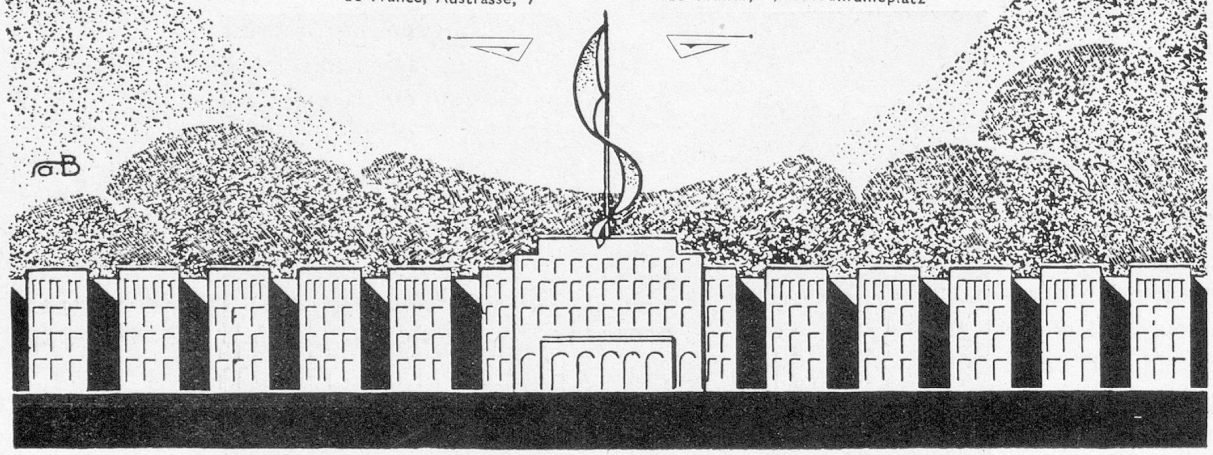

droits d'entrée les importations de schappe, afin de protéger l'industrie nationale, les grandes filatures suisses se virent contraintes à acheter ou construire des usines en France pour ne pas perdre contact avec ce marché. Ainsi la Société Industrielle pour la schappe, en dehors des usines qu'elle possède sur terrain suisse, édifia en France des usines à Tenay, Argis, Soultzmatt, Roubaix et Briançon. La Filature de Schappe Ringwald procéda de même à Lure et au Vigan.

Salle de bancs à broches d'une filature de Schappe

Dans toutes les usines précitées l'on ne produisait, il y a quelques années, que des filés de pure schappe. Leur emploi était fort varié. Les plus grandes quantités de Schappe étaient utilisées pour le tissage ; de grandes quantités également étaient consommées par l'industrie des velours et des peluches. Pour les tissus d'ameublement, l'on emploie aujourd'hui encore cette même matière. L'industrie du tricotage est également un grand consommateur de Schappe, de même l'industrie du ruban, suivant la mode. Enfin, l'industrie des soies à coudre (cordonnets) a des besoins réguliers en schappe.

Souvent la demande surpassait l'offre et pendant longtemps l'industrie de la schappe fut considérée comme une des branches les plus florissantes de toute l'industrie textile suisse.

La baisse des prix de la soie grège, due à la crise mondiale, l'amélioration et l'expansion énorme de la production de la rayonne dans le monde entier, n'ont pas été sans influence sur la situation de l'industrie de la schappe, qu'elles ont beaucoup modifiée. Quelques chiffres l'illustreront :

En **pure schappe** la **Suisse exporta** en

			fr. suisses
1926	1.300.000 kgr.	d'une valeur de	44.500.000
1931	800.000 kgr.	d'une valeur de	18.000.000
1936	400.000 kgr.	d'une valeur de	6.000.000

C'est ainsi que les grandes filatures de schappe furent contraintes à entreprendre la fabrication d'autres genres de filés. Elles produisent aujourd'hui, toujours à côté de la schappe classique, de grandes quantités de filés de fibre de rayonne, soit pure, soit mélangée à d'autres matières, entre autre à de la laine. En outre, les filatures de schappe suisses fournissent des filés pure laine de qualité excellente, surtout pour le tricotage à la main et les ouvrages féminins. Il est clair que de pareils changements représentent une somme énorme de travail. Il est à espérer que ces efforts n'auront pas été faits en vain et que l'industrie de la chappe pourra conserver sa place en Suisse comme en France, même si elle doit produire partiellement des filés autres que ceux de schappe naturelle.

Rodolphe CHRIST DE NEUFVILLE,
Membre de la Chambre de Commerce de Bâle.